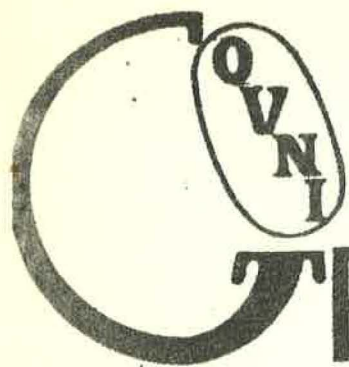
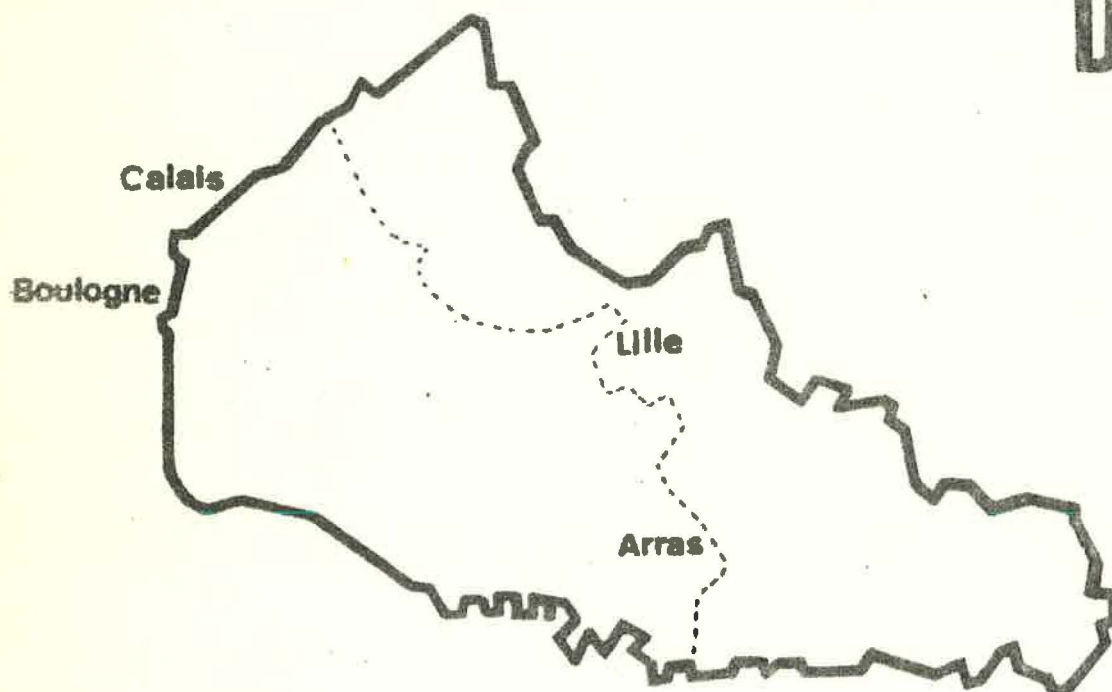




GROUPEMENT NORDISTE

D'ETUDES



S O B E P S
SOCIÉTÉ BELGE D'ÉTUDE DES
PHÉNOMÈNES SPATIAUX asbl
Avenue Paul Janson, 74
1070 Bruxelles • tél. 02/524.28.48



G R O U P E M E N T N O R D I S T E D ' E T U D E S

D E S O . V . N . I .

- R E C H E R C H E S U F O L O G I Q U E S -

SECRETARIAT : 879 Route de Béthune 62136 LESTREM Tél. (21) 26.17.73

Le GNEOVNI, fondé en 1965 et régi par la loi du 1er juillet 1901 sur les associations sans but lucratif, publie le bulletin "RECHERCHES UFOLOGIQUES" en vue d'informer le public et d'attirer plus particulièrement son attention sur les manifestations insolites se déroulant dans le Nord de la France et pouvant être interprétées et tant que phénomènes aérospatiaux non identifiés.

Le GNEOVNI est membre du Comité Européen de Coordination de la Recherche Ufologique (C.E.C.R.U.) et de la Fédération Française d'Ufologie (F.F.U.)

Le GNEOVNI organise trimestriellement des réunions d'informations publiques. Se renseigner au secrétariat pour les lieux et dates de ces réunions.

Les articles insérés le sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Toute reproduction est autorisée en spécifiant le titre et l'adresse du bulletin.

Abonnement: 4 numéros: 20 F (Chèques ou timbres poste). S'adresser au secrétariat du GNEOVNI.

Bulletin N° 15

Parution trimestrielle

Dépot légal 1/2 trimestre 1982

Prix: 5 F.

Imprimé par le secrétariat du

GNEOVNI

879 Route de Béthune Lestrem 62

Directeur de publication: D'hondt
879 Route de Béthune Lestrem 62

Numéro Commission Paritaire : 60110

- S O M M A I R E -
=====

- Editorial	J-P. D'HONDT
- Les Mots du Président	Ph. FINET
- Observations sur une Observation: " A Camiers dans le Pas de Calais"	M. M. D.
- Rappel de Classifications des Observations	
- Catalogue Régional (Suite)	
- L' Etrange	ph. FINET
- Classement et Archivage	V. ARCHER

- EDITORIAL -

=====

Encore un numéro qui paraît avec un certain retard. Nous prions nos fidèles lecteurs de nous en excuser, les raisons sont toujours les mêmes aussi nous vous ferons grace de les rappeler, d'autant que nous retrouvons les mêmes excuses afférentes aux mêmes difficultés dans la plupart des revues ufologiques que nous recevons.

L'Ufologie est en crise, ça devient un lieu commun de le répéter, le GNEOVNI n'échappe pas à cette crise, moins d'abonnés au bulletin, moins de renouvellement de cotisations et moins de présents lors de nos réunions trimestrielles. Ca n'est pas la première fois que nous constatons cette désaffection, cette dernière est toujours consécutive au manque d'observations intéressantes et spectaculaires.

Jacques Scornaux lors des journées de Montluçon a fait remarquer que la France avait moins d'observations depuis la création du GEPAN, aussi pose-t-il la question suivante: Si le GEPAN disparaissait, constaterait-on plus d'observations ?

S'agit-il d'une boutade ? Bien sur; ou alors peut-on penser sérieusement que les témoins réfléchissent à deux fois avant de signaler une observation, sachant que celle ci risque d'être disséquée par des scientifiques professionnels qui peut être trouveront rapidement une explication rationnelle à ce que les dits témoins trouvaient eux bien mystérieux ? Assistons nous de ce fait à une nouvelle peur du ridicule ? L'existence du GEPAN n'étant quand même pas si connue du grand public, cette explication ne doit pas être la bonne. Il se peut plus simplement que le phénomène donnant lieu aux manifestations ufologiques se raréfie, pourquoi ? comment ? un mystère de plus.

Encore une fois ce n'est pas la première fois que cela se produit et puisqu'il semble avoir été mis en évidence par les études statistiques que le phénomène OVNI se déroule par vague, sans doute sommes nous dans

un creux, attendons la vague suivante.

Si pour cela il faut se replier sur nous même et bien faisons le et pour nous y aider rappelons nous qu'un plus petit nombre de membres devrait nous permettre d'avoir une meilleure cohésion et peut-être après tout une meilleure efficacité lorsque des jours plus favorables à nos recherches se présenteront.

Le secrétaire du GNEOVNI J.P. D'HONDT

Un certain nombre de lecteurs nous ont sollicités pour recevoir d'anciens numéros de notre bulletin "Recherches Ufologiques".

Nous pouvons préciser les numéros encore disponibles, ce sont les numéros 7 -8 et 10 au prix de 4 F l'exemplaire et les numéros 11 - 12 - 13 - 14 au prix de 5 F l'exemplaire.

En raison de l'augmentation des tarifs postaux nous ne pouvons plus envoyer de numéros isolés, aussi pour recevoir ces anciens numéros est-il nécessaire d'attendre la sortie du dernier pour bénéficier du tarif de l'envoi en nombre.

Nous prions donc nos lecteurs intéressés de nous excuser de ce contre-temps.

- LES MOTS DU PRESIDENT -

Ils seront brefs ces mots...

Qu'ajouter d'autre à l'écrit du Secrétaire Général? Tout a été dit. "L'Ufologie est en crise, ça devient un lieu commun de le répéter, le GNEOVNI n'échappe pas à cette crise..." Voilà, je le pense aussi, la phrase qui résume l'état actuel.

Bizarrement, à l'encontre d'une certaine théorie dont je me garderai bien de citer l'auteur, car il n'est pas de bon ton de relancer la polémique ici, la crise, momentanée (espérons le!), n'engendre pas de "visions ufologiques" dues justement à la crispation psychique de la Société... Bien au contraire, comme le fait si bien remarquer J.P. D'HONDT, si ce n'est pas le calme plat, si ce n'est pas "la mer d'huile" catastrophique à l'évolution de l'Ufologie, nous sommes au point le plus bas de la vague...

Gardons nous bien de nous échouer sur le banc mouvant de l'abandon de nos idées.

J.P. D'HONDT, comme les "anciens du GNEOVNI", ont déjà subi cette expérience. Et je crois que la conclusion de l'éditorial nous servira dans un très proche avenir de prologue, de préface "lorsque des jours plus favorables à nos recherches se présenteront."

Le Président du GNEOVNI
Ph. FINET

Attérissage d'un O.V.N.I

A Camiers dans le Pas de Calais

L'observation a été faite le dimanche 30 mai 1971, jour de la Pentecôte, vers 14 h 05 à Camiers (pas de Calais), petit village situé au sud de Boulogne sur Mer, sur la RN 40.

Le GNEOVNI n'a eu connaissance de l'affaire que 3 mois plus tard, le 8 septembre 1971, à la suite d'un article paru dans un journal local.

Le témoin, désirant garder l'anonymat, est une dame âgée d'une quarantaine d'années; elle a reçu les enquêteurs avec amabilité. Il s'agit apparemment d'un milieu ouvrier modeste, peu enclin à la lecture de science-fiction.

Déroulement des faits

Madame X est occupée le dimanche 30 mai 1971 à ramasser de l'herbe pour ses lapins sur un terrain proche de son habitation. Relevant la tête, elle aperçoit dans une carrière de craie située en face d'elle, mais assez loin (800 M environ), un être de couleur sombre dont la silhouette se détache assez bien sur le fond blanc de la craie.

Madame X est intriguée car personne ne devrait se trouver sur ces lieux le dimanche; Par ailleurs, elle est exercée à apercevoir son mari qui travaille la semaine dans cette même carrière et la silhouette qu'elle voit lui semble de très petite taille (0,90 M environ comparée à la taille de son époux. De plus cet être paraît avoir un torse volumineux pour sa taille et une tête ronde plus sombre que le corps mais avec une sorte d'auréole brillante visible de façon intermittente.

Lorsque le témoin aperçoit le petit être, celui-ci sort d'un champs de tréfle et se déplace dans la carrière de craie; d'après le témoin, il avait une démarche oscillante ressemblant au dandinement d'un canard et donnant l'impression de ne pas toucher le sol.

Au cours de sa progression, le petit être se baisse et semble ramasser quelque chose (selon le témoin, cela ne pouvait être que de la craie puisqu'il n'y a rien d'autre à cet endroit), puis reprend sa marche.

C'est seulement à ce moment-là que Madame X aperçoit un objet onsolite vers lequel se dirige l'être. Cet objet ne repose pas sur le sol dont il est éloigné de 0,70 M approximativement.

Les dimensions de l'engin ont pu être évaluées, (en comparaison d'un bulldozer se trouvant dans la carrière), à environ 3 mètres de diamètre sur 1m60 de hauteur avec la partie inférieure légèrement bombée et un renflement latéral.

L'engin semble fait de métal de couleur terne et sombre (comme le canon d'un fusil de chasse, dira le témoin.)

Lorsqu'il se trouve à proximité, le petit être se baisse légèrement pour pénétrer sous l'engin et disparaît aussitôt comme aspiré à l'intérieur; instantanément, l'engin s'élève obliquement suivant l'inclinaison de la carrière, à une vitesse fantastique (comme un éclair dit le témoin) et sans le moindre bruit.

Au moment du décollage, il y a sur l'engin une sorte d'éclat de lumière.

Le témoin s'est immédiatement rendu compte de l'inso-
-lité de son observation et tout en continuant de regarder
attentivement, se dirige vers son habitation dans le but de
prévenir son mari. Lorsque l'engin s'envole, elle se met à
courir en appelant son époux mais l'objet disparaît avant
que celui-ci survienne.

La disparition se fit instantanément dès que l'engin
eut atteint le sommet de la carrière.

Madame X et ses proches se sont rendus sur les lieux
de l'atterrissage mais n'ont rien remarqué d'anormal ni
aucune trace .

les conditions atmosphériques

Le ciel est couvert, les nuages très bas; quelques instants
après ces événements, la pluie se met à tomber.

L'enquête

Le gneovni a envoyé deux fois deux enquêteurs sur
les lieux : le lundi 4 octobre 1971, Mr Bazin et son fils
le jeudi 7 octobre 1971, Mr De Rycker et Mr Vasseur.

Le témoignage de Me X a été enregistré sur cassette
(40 minutes d'enregistrement).

Le témoin semble très sincère; cet événement l'a beau-
-coup marquée (Me X a peur du retour du petit être, craignant
qu'il soit mal intentionné à son égard ")

Il est à noter que ce témoignage a été recueilli plus
de trois mois après le déroulement des faits et qu'entre temps
plusieurs enquêteurs ont déjà interrogé Me X.

D'autre part, l'intéressé semble avoir une excellente
vue étant donné la distance assez importante qui la séparait
du phénomène.

Conclusions

Aucune trace n'a pu être relevée, le champs de tréfle
a été rasé entre l'observation et l'enquête. Mais y aurait-
-il eu des traces ? L'être semblait par moment ne pas tou-
-cher le sol .

En ce qui concerne l'engin, le sol de la carrière est
très dur et la couche superficielle qui aurait pu comporter
des traces, a disparu par suite de l'extraction de la craie.

Les enquêteurs ayant reconstitué la scène, purent
constater qu'effectivement les silhouettes se détachaient
parfaitement sur la blancheur de la carrière malgré la dis-
-tance. Toutefois, il leur a été impossible d'apercevoir
des détails morphologiques d'une personne postée sur les
lieux

- la distance entre le témoin et le lieu de l'observa-
-tion semble importante pour permettre la vision de tant de
détail. Toutefois, le témoin a pu évaluer la différence de
taille avec la silhouette de son mari qu'elle a l'habitude
d'apercevoir chaque jour. Mais tous les autres détails ?

- Dans cette affaire, il était primordial de rencontrer le témoin avant les autres enquêteurs, qui ont peut-être, avec leurs questions, influencé, sans le vouloir, le témoin dans son interprétation des faits.

Madame X ne parle pas d'engin mais de "soucoupe" pendant l'enquête.

Sous réserve des quelques remarques soulignées ci-dessus, il s'agit d'un cas à prendre en considération.

M.M.D.

Ce récit d'observation , relaté dans le cadre de la rubrique "Les enquêtes du GNEOVNI" a été rédigé par les membres du groupement qui parcourent nos archives pour examiner d'un oeil neuf les cas les plus intéressants, en s'efforçant d'en retirer des commentaires et des remarques.

Qu'ils soient ici remercier de leur collaboration.

Dates des réunions du GNEOVNI pour l'année 1982 :

14 Février - 16 Mai - 19 Septembre - 12 Décembre

Nous rappelons que ces réunions d'informations sont ouvertes à tous et se déroulent à 15 h en notre local situé à la résidence "Corail" rue du Faubourg de Roubaix à Lille.

-CATALOGUE REGIONAL -

=====

Le catalogue régional est le rassemblement sous forme de résumés des rapports d'observations d'objets volants non identifiés (OVNI) s'étant déroulés dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Ce catalogue a été constitué à partir d'éléments recueillis par le GNEOVNI soit par enquête, soit par courrier des témoins ou trouvé dans des articles de presse ou plus souvent dans des revues spécialisées.

Nous utilisons les trois classifications suivantes:

Classification VALLEE:

Type 1: Engin de forme sphérique, discoïdale ou plus complexe encore se trouvant à la surface du sol ou à proximité du sol.

Type 2: Formation cylindrique/

Type 3: Objet de forme sphérique, discoïdale ou elliptique se tenant immobile dans l'atmosphère.

Type 4: Objet anormal en translation dans l'atmosphère.

Type 5: Phénomène lumineux anormal.

Classification dite du GEPAN:

Qui est celle ci:

A) Phénomène identifié - B) Phénomène probablement identifié - C) Phénomène non identifié mais le document manque d'intérêt (détail cohésion) - D) Phénomène non identifié et document cohérent, complet et détaillé.

Et dont nous avons fait:

A) Phénomène identifié - B) Phénomène probablement identifié - C) Phénomène non identifié mais document dépourvu d'intérêt par manque de précision - C') Phénomène non identifié, intéressant mais enquête insuffisante - D) Phénomène non identifié et document cohérent, complet et détaillé.

Classification HYNEK:

NL: Nocturnal light (lumière nocturne) lumières distantes dans le ciel nocturne, qui résistent à toutes explications conventionnelles (étoiles filantes, avions, ballons, phénomènes atmosphériques etc...)

DD: Daylight disc (disques diurnes) A noter que Hynek place dans cette catégorie certains objets observés de jour mais qui ne sont pas des disques.

RV: Radar Visual (observation radar et visuelle) ovni observés ou détectés par radar et observés en même temps par les témoins.

CE-I: Close encounter of the first kind (rencontre rapprochée du premier type ou de première catégorie) ovni observés dans un rayon de moins de 180 mètres.

CE-II: Close encounter of the second kind (rencontre rapprochée de deuxième catégorie) observation du type CE-I avec en plus des traces physiques au sol ou dans l'environnement, ou encore des effets physiologiques sur le témoin.

CE-III: Close encounter of the third kind (rencontre rapprochée de la troisième catégorie) observation du type CE-I mais avec observation des occupants ou contact avec des humanoïdes.

CATALOGUE REGIONAL (Suite)

14 décembre 1973 PERENCHIES 59 Type 4 - C - NL

Deux objets lumineux rouges ont été aperçus haut sur l'horizon suivant une ligne droite, ils projetaient très largement leur lumière mais furent rapidement cachés par des nuages.

Journal Voix du Nord du 4-2-74

14 décembre 1973 MALO LES BAINS 59 Type 4 - C - NL

Vers 1 h 30 observation d'une luminosité intense de forme indéfinissable. Disparition à grande vitesse et sans bruit vers le Sud-Est

Journal Voix du Nord du 21-12-73

14 décembre 1973 RONCQ 59 Type 2 A - C - NL

Il est une heure du matin le témoin aperçoit une lueur très brillante ayant la forme d'un cigare couleur or, d'abord immobile il se déplace ensuite lentement de droite à gauche avec émission de "vapeur" sous l'objet.

Archives GNEOVNI

15 Décembre 1973 RONCQ 59 Type 4 - C - DD

Vers 9 h 30 deux témoins aperçoivent un objet rouge, rapide durant 1 mn. Déposition au commissariat où l'on déclara aux témoins qu'il s'agissait de la comète Kohoutec!

Archives GNEOVNI

18 Décembre 1973 LILLE 59 Type 2 A -C - DD

9 h les témoins voient dans le ciel un objet en forme de cigare orange vitesse lente puis accélération très rapide, pas de bruit, 20 s. d'observation.

Archives GNEOVNI

22 décembre 1973 VIOLAINES 62 Type 4 - C - NL

Plusieurs témoins aperçoivent un disque lumineux rouge, diamètre moitié de la pleine lune, se déplaçant à peu près à la vitesse d'un avion, l'observation se déroula vers 19 h et dura 5 mn.

Archives GNEOVNI

31 décembre 1973 HULLUCH 62 Type 1 - D - CE II

7 h du matin le témoin circule en voiture et aperçoit dans un champ près de la route un objet en forme de cigare d'environ 20 mètres de Haut, rouge sombre souligné par une lumière orange. Il y a une variation de couleur vers l'orange plus vif, l'objet s'incline par rapport à la verticale, devient blanc éclatant et s'élève très rapidement passant au dessus du témoin et disparaît. Des traces de pas effilés sont aperçu à proximité de traces triangulaires d'impact sur le sol. Il y eut une enquête de la gendarmerie.

LDLN N° 133 et 135

31 décembre 1973 HULLUCH 62 Type 1 - D - CE I

23 h 55 deux témoins aperçoivent une lueur rouge au sol, ils s'approchent et voient une sorte d'énorme ballon de rugby d'une vingtaine de mètres de long, immobile à environ 2 mètres au dessus du sol à environ 400 mètres d'eux. Les témoins s'approchent encore la luminosité s'accroît et sans bruit cette énorme masse s'élève très rapidement en spirale vers l'Ouest. Pas de trace au sol.

Archives GNEOVNI

1974 BETHUNE 62 Type 4 - C - CE I

A minuit observation pendant environ 10 s. d'une masse rouge de plus de 10 mètres de diamètre immobile au niveau des toits, puis départ brutal et disparition dans le ciel.

Archives GNEOVNI

.../..

3 janvier 1974 BRUAY EN ARTOIS 62 Type 4 - C - NL

Vers 19 h 55 deux témoins voient une boule rouge passer rapidement d'Est en Ouest.

Journal Voix du Nord du 16-1-74

5 janvier 1974 PROUVY 59 Type 4 - C - NL

Deux témoins observent une boule orange se déplaçant lentement dans le ciel d'Ouest en Est, il était 7 h 45. Une déclaration fut faite à la gendarmerie.

Archives GNEOVNI

6 janvier 1974 BAISIEUX 59 Type 4 - C - NL

En voiture deux personnes observent un objet blanc, vertical, de la taille d'un doigt à bout de bras, immobile, puis se déplaçant vers les témoins qui le voient maintenant sous la forme d'une boule orangée flanquée de deux pinceaux lumineux blancs. L'objet passe au dessus des témoins et disparaît vers 17 h.

Archives GNEOVNI

6 janvier 1974 DOUAI 59 Type 3 - C - NL

Les témoins circulant à pied aperçoivent vers 21 h un objet lumineux orange, volumineux, aux contours imprécis, immobile, puis l'objet semble rétrécir et se met en mouvement lentement puis en accélérant et disparaît vers l'Est avec un clignotant rouge à l'arrière.

Archives GNEOVNI

6 janvier 1974 DOUAI 59 Type 4 - C - NL

D'autres témoins que ceux de l'observation précédente déclarent avoir vu vers 17 h trois objets brillants se déplaçant dans le ciel de Douai dans le sens Valenciennes-Bruxelles.

Journal Voix du Nord du 16-1-74

6 janvier 1974 DENAIN 59 Type 4 - C - NL

15 h 30 trois témoins observent au zénith, un objet blanc, lumineux se déplaçant vers le Sud-Ouest.

Archives GNEOVNI

6 janvier 1974 FECHAIN 59 Type 4 - B - NL

A 20 h environ, observation par deux personnes d'une boule orange traversant le ciel d'Ouest en Est.

Archives GNEOVNI

7 janvier 1974 LILLE 59 Type 3 - C DD

18 h 15 Deux témoins voient une boule rouge immobile se détachant nettement dans le ciel clair, apparemment au dessus de la préfecture.

Journal Voix du Nord du 16 - 1 - 74

7 janvier 1974 WARNETON 59 Type 1 - C' - CE III

Mr X roule en voiture près de la frontière belge, il est 20 h 40 environ, soudains les phares s'éteignent et le moteur s'arrête.

Le témoin aperçoit un objet en forme de casque de soldat Anglais posé sur le sol à environ 150 m. Deux étranges bonhommes se dirigent vers la voiture, le plus petit à l'apparence d'un bonhomme "Michelin" l'autre plus grand porte une combinaison grise métallisée.

Ils s'approchent jusqu'à 4 mètres du témoin figé par la stupeur et qui à ce moment ressent un léger choc à l'arrière de la boîte crânienne et perçoit un son grave modulé d'intensité croissante. Dès le début le témoin a pu apercevoir un troisième être resté à faible distance de l'ovni. Pendant toute l'observation il ne quitta pas sa position de "faction". Subitement les deux êtres ont tourné la tête, une autre voiture s'approchait, tournant le dos au témoins ils partent à vive allure vers l'ovni, celui-ci s'élève rapidement et disparaît.

LDLN N° 139

Suite du catalogue régional dans le prochain numéro.

L'ETRANGE

Dans son livre intitulé "La Mémoire des OVNI, des Argonautes aux Extraterrestres" (Mercure de France), Jean BASTIDE nous livre ce conte étranger recensé sous le numéro 470 dans la Classification Internationale des Contes. Emprunt de folklore gallois et de mythologie gréco-latine, cet écrit est de GAUTHIER MAPPE, appartenant à la Cour de Henri II Plantagenêt, et a été conçu "pour soutenir l'idéologie royale". Mais comme tout écrit folklorique, ce conte est un mélange de faits réels enjolivés ou mal décrits et d'une partie d'imagination; cette dernière, et c'est peut-être ce qui a incité BASTIDE à le considérer dans son ouvrage, bizarrement semble a priori être en pourcentage infime par rapport à la partie descriptive des faits réels. Peut-être parce que visant le support politique et non religieux, contrairement à la plupart des autres "contes et légendes", ce récit tient plus du reportage journalistique que de l'énumération guignolesque des "magnificences divines" ou dites comme telles.

Voici donc telle que nous l'a fait parvenir Jean BASTIDE l'Etrange rencontre du "ROI HERLA ET DU ROI DES PYGMÉES A LA COUR D'ANGLETERRE", (BASTIDE précise que les "pygmées" sont les "nains" de tout folklore).

"IL n'a existé qu'une seule cour semblable à la notre, d'après les récits fabuleux, qui disent qu'HERLA, roi des très anciens bretons, fut convoqué par un autre roi qui avait l'apparence d'un pygmée, n'atteignant pas la moitié de la taille humaine et qui n'était pas plus grand qu'un singe. Le petit homme se tenait assis sur le dos d'un très grand bouc, conformément à la légende. Tel PAN, cet homme pourrait être décrit le visage en feu, une tête très grande, une abondante barbe rougeoyante descendant jusqu'à la poitrine, dont la peau brillait comme les étoiles. Son ventre, hérissé de poils, et ses cuisses finissaient en pieds de chèvres. HERLA lui parla en tête à tête. Le pygmée dit: "Moi, roi de nombreux rois et princes, d'un peuple innombrable et infini, envoyé par eux, je viens à toi bien volontiers. Je suis inconnu de toi mais je me réjouis de la renommée qui te porte au dessus des autres rois. Tu es très bon et nous sommes voisins et parents par le sang. Aussi es-tu digne de couvrir de gloire tes noces en m'y comptant comme convive. Le roi des Francs t'a donné sa fille cela se règle à ton insu et voici que les envoyés arrivent aujourd'hui. Concluons entre nous un traité

éternel, selon lequel je participerai en premier lieu à tes noces, et tu participeras aux miennes un an plus tard, jour pour jour. A ces mots, plus rapide que le tigre, il tourna le dos et échappa à son regard. Le roi s'en revint donc saisi d'étonnement, reçut les envoyés et accepta leurs prières. Le voici en train de célébrer ses noces solennellement, lorsque surgit le pygmée avant le premier plat, avec la multitude de ses semblables, si grande que, les tables étant pleines, les pygmées qui s'étendent dehors, dans leurs propres tentes montées en un instant, sont plus nombreux que ceux qui se couchent dedans. De ces mêmes tentes, jaillissent des serviteurs avec des vases de pierre précieuse, d'une grande perfection et d'une facture inimitable. Ils emplissaient le palais royal et les tentes de vaisseaux d'or et de pierres. "Très bon Roi, le seigneur m'est témoin que j'assiste à vos noces conformément à notre pacte. Si pour votre part vous voyez quelque chose de plus à me réclamer, je m'en acquitterai volontiers avec soin, pourvu qu'en retour tu ne diffères pas le moment d'honorer ta dette, comme je l'ai rappelé. A ces mots, sans attendre la réponse, il se rendit subitement dans sa tente et au chant du coq,

disparut avec les siens. Au bout d'un an, il se presenta subitement à Herla, réclamant que le paete soit honoré à son égard. Herla acquiesca s'étant assez préparé à rendre le contre-don et il suit l'autre là où il lui dit d'aller. Ils entrent sous une caverne, sous un rocher immensément haut, et après quelques ténèbres, ils traversent une lumière qui ne semblait pas venir du Soleil ou de la Lune, mais de nombreuses lampes, pour parvenir aux demeures du pygmée, une bonne maison en tous points semblable au royaume du Soleil tel que le décrit Nason. Les noces y sont donc célébrées et le contre-don ayant été ainsi rendu honorablement au pygmée, Herla, après en avoir reçu l'autorisation, repart, comblé de présents, de chevaux, de chiens et de faucons qui lui ont été offerts et de toutes les choses qui paraissent les plus utiles à la chasse à courre et à la chasse aux oiseaux. Le pygmée les conduit jusqu'aux ténèbres et offre à Herla un petit chien portatif, couleur sang, en interdisant à tous ses compagnons de descendre à terre sous aucun prétexte, avant que ce chien ne saute de son porteur. Après avoir salué, il s'en retourna chez lui. Herla, ayant marché un peu à la lumière du Soleil, et de retour dans son royaume, adresse la parole à un vieux berger, lui demandant quelles sont les rumeurs qui circulent au sujet de la Reine qu'il désigne par son nom. Le berger le regarde avec étonnement et dit: "Seigneur, je comprends à peine ta langue car je suis Saxon et toi Breton; je n'ai jamais entendu le nom de cette Reine, sauf pour ce qu'on dit à son propos depuis peu: Cette Reine des très anciens Bretons fut l'épouse du roi Herla, qui selon des récits fabuleux a disparut vers ce rocher avec certains pygmées et ensuite n'est plus jamais reparu sur Terre. Les Saxons ont pris possession de ce royaume, il y a déjà deux cents ans après en avoir chassé les habitants. Stupéfait, le roi, qui pensait ne s'être absenté que trois jours, faillit tomber de cheval. Certains de ses compagnons, oubliant les ordres du pygmée, descendirent avant le chien et furent aussitôt réduits en poussière. Le Roi, comprenant la raison du conseil du pygmée, interdit à quicon-

que sous la menace d'une mort semblable, de mettre pied à terre avant que le chien ne soit descendu. Mais le chien ne descendit jamais. Un récit fabuleux affirme que ce roi Herla, poursuit toujours ses folles rondes en compagnie de son armée dans une errance infinie, sans repos ni relâche."

Voici maintenant ce qu'en déduit Jean BASTIDE, toujours dans son ouvrage:

"N'importe quel ufologue aura retrouvé maints invariants. Tout d'abord, celui de l'extra-terrestre: "pygmée n'atteignant pas la moitié de la taille humaine", "pas plus grand qu'un singe", "petit homme", "avec une tête très grande". Quant à sa soucoupe, plusieurs qualificatifs pourraient lui être donnés: "un très grand bouc", "leurs propres tentes MONTÉES EN UN INSTANT"; Si l'on avait le moindre doute, il serait dissipé par toutes les allusions manifestes à un voyage dans le temps, dans l'espace entre deux étoiles: "la peau brillait comme les étoiles", "une caverne, sous un rocher immensément haut (une planète ?), et APRES QUELQUES TENEBRES, ILS TRAVERSENT UNE LUMIERE QUI NE SEMBLAIT PAS PROVENIR DU SOLEIL OU DE LA LUNE, MAIS DE NOMBREUSES LAMPES (étoiles ?)". Encore une fois, je n'invente rien, cela est bien écrit, que cela nous plaise ou non. N'est-il pas dit que pour le retour "le pygmée les conduit jusqu'aux ténèbres"... après quoi HERLA retrouve la lumière du soleil". Si l'on considère maintenant les mouvements des pygmées, on verra qu'ils sont fort semblables à ceux de nos ovni, qui filent comme l'éclair, et se rendent invisibles: "PLUS RAPIDES QUE LE TIGRE, il tourna le dos et échappa A SON REGARD". Quant au pygmée, "il se redit SUBITEMENT DANS SA TENTE" (remontant vite à bord de son engin comme nos extraterrestres); Quant à la luminosité des soucoupes volantes, on pourrait la retrouver dans les expressions suivantes: "LE VISAGE EN FEU", "UNE ABONDANTE BARBE ROUGEoyANTE", "OR ET PIERRERIES", "un petit

un portatif COULEUR DE SANG" et la peau BRILLAIT"...

A NOTER ENCORE/ les serviteurs des pygmées jaillissaient de leurs tentes, montées en un instant, comme nos extra-terrestres de leurs engins, tout "montés" également. Les vases en pierres précieuses pourraient aussi constituer une allusion à nos OVNI, bien qu'il puissent s'agir de véritables vases, œuvres d'une civilisation extraterrestre très évoluée.

Le fait que le pygmée ait convoqué le roi un an JOUR POUR JOUR après pourrait constituer un indice sérieux de contact extraterrestre. Je m'explique: Vous êtes un extraterrestre débarquant sur une autre planète et vous devez donner un rendez-vous cosmique à un natif de la planète visitée. Comment faire? Tout simplement, lui donner rendez-vous une révolution plus tard (un ordinateur de bord ayant calculé le temps mis par la planète pour tourner autour de son soleil, aucune difficulté pour l'extra-terrestre). Donner rendez vous plus tôt ou plus tard compliquerait singulièrement les choses. A ma connaissance cette simple remarque n'a encore jamais été faite! Il arrive toutefois que dans les contes la période lunaire intervienne pour les mêmes raisons. Quoi de plus simple à faire comprendre à un primitif visité!

EN fait le roi a conclu une sorte de pacte avec un diable; dont il ne reviendra pas: .. Sa dette est terrible: QUITTER SON TEMPS, SANS ESPOIR DE RETOUR. Il est facile de comprendre que pour les esprits simples du XII^{ème} siècle, ce nain-pygmée était un diable. Les Chinois ne parlent-ils pas pour nous désigner de ces diables d'occident?... Il y aurait beaucoup à dire sur l'assimilation erronée de la notion de mal avec celle des lutins et autres diabolins. Dieu et Diable sont des notions peut-être primitives et humaines. N'insistons pas sur la dilatation temporelle: parti trois jours, le roi revient environ après deux cents ans. On a un rapport temporel de $200 \times 365,25$

soient 24350! Or il va sans dire que pour atteindre une telle dilatation temporelle la théorie de la relativité rend nécessaire l'utilisation d'un vaisseau spatial allant à une vitesse très

proche de celle de la lumière: Dans notre cas une vitesse de 299.999,91 km/s, la vitesse de la lumière étant de 300.000 km/s.

Tous ces thèmes ont été abordés longuement dans mon livre. En conclusion, comment peut-on ne pas admettre que l'H.E.T.^o est la plus sérieuse et oser assimiler OVNI et Parapsychologie

Jean BASTIDE

La Mémoires des OVNI, des ARGONAUTES aux EXTRATERRESTRES (Mercure de France, 1978)

o: H.E.T.: Hypothèse Extra-Terrestre

Voilà, chers lecteurs: Conte, Légende, affabulation créée de toute pièce par un groupe ou religieux ou politique pour des "esprits simples" du XII^{ème} siècle?

De toute façon, la dissection faite par Bastide, tend à démontrer que des écrits sont issus de faits réels mais peut-être mal relatés par les scribes de l'époque.

Etrange; tout de même. Etrange parce que cet écrit analysé par Bastide n'est pas le seul de sa catégorie

et pas le plus ahurissant (voir la même chronique, numéros précédents).

Quant à la conclusion de Jean BASTIDE, je la livre, chers lecteurs, aux circonvolutions de votre cerveau Et à votre plume: Ecrivez-nous ce que vous en pensez; nous ferons, je l'espère, un large débat sur ce sujet qui reste jusqu'à aujourd'hui la solution la plus plausible, et la plus possible au problème des OVNI... et aux problèmes singuliers qu'ils ne cessent de nous poser au fur et à mesure que nous tentons d'élucider chaque stupéfaction!

CLASSEMENT

ET

ARCHIVAGE

Un exposé de V. ARCHER

Classement et archivage sont les deux mamelles de l'étude des OVNI, aurait pu dire un moderne Sully de l'Ufologie. En effet, alors que le scientifique "classique" dispose pour la pratique de son activité de multitudes d'outils techniques et théoriques affinés par l'expérience, l'ufologue, lui, est démuné de cela. Son laboratoire, c'est son bureau, ses outils, des dossiers, ses appareils de mesure, le bon sens et l'intuition.

C'est cela qui fait que l'ufologie ne peut encore prétendre au titre de "vraie science". Les domaines scientifiques peuvent être divisés en deux groupes différents. Le premier contient toutes les sciences dites matérialistes, concernant des objets divers, et dont les phénomènes sont prévisibles (plus ou moins) à l'avance et reproductibles dans un laboratoire convenablement équipé. Le second concerne les sciences plus fugaces, celles dont les arcanes ne se laissent pas maîtriser et dont les aspects ne sont pas, ou du moins pas encore, reproductibles à volonté.

Dans le premier domaine, on trouve toutes les sciences habituelles, selon un éventail large qui va de l'arithmétique à la zoologie. Du fait de leur appartenance à ce groupe, ces sciences sont qualifiées d'exactes. Dans le deuxième groupe, on trouve bien évidemment l'ufologie, mais encore la parapsychologie, la magie, la divination, et pour citer une science reconnue, la sociologie. Car, bien entendu, on n'a pas encore réussi à reproduire une société humaine "normale" dans un laboratoire, et les phénomènes qui l'agitent ne sont pas (encore) reproductibles à volonté.

De plus, l'Ufologie travaille sur les bases les plus contestables qui soient au monde : les témoignages humains. Tout le monde sait que l'Homme est le plus détestable appareil d'observation qui soit au monde. Ses récepteurs d'ondes électro-magnétiques ne fonctionnent que sur une gamme restreinte (je veux parler des yeux), de même qu'il ne perçoit efficacement les sons sur un intervalle trop bas. Et de plus, il est doté d'un cerveau qui, non content de ne pas recevoir assez d'informations, manipule, "corrige", modifie celles qu'il reçoit.

Malheureusement, il est difficile de travailler sur d'autres données car elles sont quasi-inexistantes. Les seules informations non-humaines collectées dans ce domaine sont fournies par des analyses après-coup, ou des signaux de détecteurs magnétiques, voire des films ou des photographies. Il importe donc de rationaliser au maximum l'information dont on dispose. C'est le rôle des indices et classifications : indice de crédibilité, d'étrangeté, de corrélation, classifications de Vallée, d'Hynek, du GEPAN.

En attendant de rationaliser le subjectif, avant de dire "identifié" ou "inconnu", il faut se livrer à un traitement de données. Ce terme à l'aspect barbare et rebutant recouvre en fait une réalité simple. Le traitement de données, c'est la transformation d'un document d'une

附註：此圖係根據1950年1月1日之數據繪製。

Jour jour de la semaine	Mois	Année	Heure	N° de référence
LIEU DE L'OBSERVATION				DEPT.
Code Postal	Ville			
NOM de l'observateur		Prénoms		
ADRESSE (complète si poss.)				
Date de naiss.	ou Age	N° téléphone		
RENVois				
Description du phénomène	Cl. Vallée	Hynék	GEPAN	
Evolutions	Schéma			
Notes & Particularités	Indices			
Source des documents				

forme quelconque, par exemple un extrait de livre, un article de journal, une lettre manuscrite, voire même une bande magnétique, sous une présentation normalisée (ce qui est déjà une rationalisation) qui permet plus aisément le classement de ceux-ci.

L'archivage est également facilité par cette normalisation, du fait de la présentation identique de tous les dossiers. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les classeurs du catalogue régional actuels, et ceux d'autrefois. Quelle différence!! D'un côté l'ordre, la netteté, de l'autre, un certain fouillis de feuilles de tailles et de formes variables, qui fait pittoresque, mais certainement pas très sérieux.

Et pour retrouver une observation dont on ignore la date, quelle misère on doit se donner. On est alors obligé de tout lire, tous les dossiers un par un.

Un autre inconvénient majeur concerne la portabilité du catalogue. On ne déplace pas avec soi facilement sept gros classeurs bien épais et bien lourds. Il vaut mieux avoir un fichier moins volumineux et plus pratique. Or le mot fichier suggère le mot "fiches".

Il est bien évident que quelques petits classeurs à fiches bristol ne permettent pas d'avoir des dossiers complets. Mais quelques références sont toujours utiles quand on travaille sur le terrain. D'où l'importance de la portabilité et de la consultabilité d'un catalogue.

On peut établir ainsi un classement à niveaux multiples. Le niveau le plus bas est celui du document originel, photographie, lettre ou coupure de presse. Le niveau suivant est constitué par le dossier établi par le GNEOVNI dans son catalogue régional, sur un papier à en-tête où sont recopiés les renseignements essentiels et le compte-rendu de l'observation. Jusqu'ici, il n'y a pas encore de troisième niveau de classification. Le modèle de fiche ci-contre permet de remédier à ce manque.

On utilise une fiche bristol de format standard 200x125mm, perforée, bien entendu, pour le rangement dans un classeur, et plusieurs informations y sont reportées. D'abord la couleur de la fiche, qui permet de donner l'année de l'événement.

Ensuite, au verso (invisible ici), on trouvera un résumé de l'observation qui essaiera de dégager les points marquants de celle-ci. De l'autre côté. Une série de cases accueillent diverses indications de base nécessaire à la classification de la fiche. La plupart des cases se trouvent assez explicites pour se passer de commentaires.

Le numéro de référence sert à désigner les observations. On peut créer le sien de toutes pièces. Personnellement, j'utilise une référence de ce genre-ci : AO.00.000.0. Les deux premières lettres désignent le type (Classifications Vallée et Hynek), puis vient un millésime, un numéro d'observation, et un numéro d'observateur.

Dans la zone intitulée renvois, on trouvera les références d'autres observations, soit effectuées par la même personne, soit analogues et effectuées à la même époque. La zone indice servira à donner des notes sur tels ou tels aspects de l'observation. J'ai cité quelques exemples plus haut.

L'enquêteur averti remarquera tout de suite une utilité supplémentaire de ces fiches, comme guides pour relever un témoignage. Il suffit de noter au fur et à mesure de l'arrivée de renseignements ceux-ci dans la case correspondante et d'aiguiller la conversation vers les cases vides (dans l'espoir de réussir à les remplir).

Voici donc un pas vers le rationnel. Nous en ferons d'autres prochainement avec des méthodes de construction d'indices et d'analyses.

ARCHER Vincent

